

Roger Belbéoch, un juste dans la gueule du loup

Mémoire . Jacques Chirac rend hommage à ces hommes et ces femmes qui sauvèrent des juifs de la déportation. Rencontre avec Roger Belbéoch, résistant communiste infiltré dans la police.

C'est un soir du printemps 1942, dans l'arrière-salle du café Chez Vermont, à Saint-Maurice (Val-de-Marne), que le sort de Roger Belbéoch, un jeune résistant communiste de vingt ans, est scellé. Albert Ouzoulias, le fondateur des Bataillons de la jeunesse, et Robert Deloche, résistant de la première heure, évadé après son transfert du camp de Châteaubriant au camp de Voves, suggèrent qu'il entre dans la police. Les deux hommes sont convaincus de l'utilité de noyauter la police et l'administration de Vichy. Le projet présente en outre l'avantage de soustraire le jeune résistant au STO.

Pendant deux ans, c'est dans la gueule du loup que Roger Belbéoch agira, dans le 12^e arrondissement de Paris, puis à Nogent-sur-Marne, fournissant à son réseau renseignements et faux papiers, prévenant les familles juives menacées d'arrestation, étouffant les enquêtes sur les sabotages organisés par la Résistance...

un redoutable combattant

Ce parcours exceptionnel, qui lui a valu en 1985 le titre de juste parmi les nations, délivré par l'institut Yad Vashem de Jérusalem, Roger Belbéoch s'est résolu, après de longues années, et sur l'amicale insistance de ses proches, à le retracer avec pudeur, franchise et simplicité dans un livre qui vient de paraître, *Je n'ai fait que mon devoir* (1).

Dans le séjour du petit appartement qu'il occupe aujourd'hui à Saint-Maurice, des centaines de livres : Aragon, Ajar, Diderot, Steinbeck... Et, trônant sur un meuble, un portrait de son père, Joseph Belbéoch, tombé au combat, à la Libération, le 25 août 1944, sous les balles allemandes. « Il était breton, communiste et... redoutable combattant », écrit son fils. C'est de lui, tient-il à préciser, qu'il a reçu les valeurs qui ont forgé son engagement. « De la boucherie de 1914-1918, il est revenu viscéralement opposé à la guerre et au fascisme. J'avais treize ans, en 1934, lorsque les ligues fascistes et de La Rocque voulaient renverser la République. Le 6 février, j'étais avec lui, rue de Rivoli, déjà dans la bagarre. Alors quand les heures sombres sont venues, l'engagement dans la résistance, c'était naturel. »

Entré dans les rangs de la police comme employé aux écritures, le jeune homme commence par émarger à la place des intéressés le registre des juifs astreints à la résidence surveillée. Prévenues par son réseau de résistance, le Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance, les familles concernées disposent ainsi d'un délai d'une quinzaine de jours pour s'enfuir. Il intercepte des lettres de dénonciation dont la lecture quotidienne l'écoeure. « Ces lettres étaient d'une lâcheté épouvantable », se souvient-il. Le résistant évoque avec amertume l'indifférence, l'attentisme et la veulerie de cette France pétainiste qui ferma les yeux sur l'horreur pour finalement fournir des bataillons de résistants de la dernière minute. « Personne ne peut dire qu'il ne savait pas, tranche-t-il. Dès avant-guerre, nous connaissons le sort

réservé aux juifs en Allemagne. La Nuit de cristal, les pogroms, les magasins juifs incendiés... Nous savions. »

lutter quels qu'en soient les risques

Le 6 septembre 1942, le jeune gardien de la paix est appréhendé par la brigade spéciale des affaires juives. Interrogé sous la torture, il s'accroche à la prescription de l'un de ses camarades : « Tu nies. Même l'évidence, tu nies. » Il n'avoue rien et doit sans doute sa libération à la complicité de résistants infiltrés dans l'administration préfectorale. Cet épisode, son « plus mauvais souvenir », ne le décourage pourtant pas de passer le concours d'inspecteur. Du manuel de droit qu'il étudie, il retient aujourd'hui encore cette injonction : « Même si les ordres ne vous semblent pas normaux, il faut obéir. » « Moi, je n'ai jamais obéi aux ordres. Et lorsque je ne pouvais pas faire autrement, je les ai contournés », sourit-il en citant Marie-Claude Vaillant-Couturier : « Ce que la Résistance nous a appris, c'est que lorsqu'une cause nous paraît juste, il faut lutter pour elle quels qu'en soient les risques pour soi. » « Il faut dire, transmettre, expliquer, pour que les jeunes générations n'oublient pas », dit-il, regrettant que l'humanité ne soit pas guérie de cette haine de l'autre qui conduisit à l'extermination de six millions de juifs d'Europe.

Roger Belbéoch répète qu'il n'est « pas un héros ». Raconte cette peur qui l'étreignait souvent et lui trempait les mains. Ne peut s'empêcher de se demander combien de vies auraient été sauvées si davantage de Français avaient « fait leur devoir ». Puis évoque, la voix nouée par l'émotion, sa fiancée de l'époque, Claudine Kaufmann. Le 16 juillet 1942, le jour de la rafle du Vél'd'Hiv, des policiers français, appliquant les ordres assassins du régime de Vichy, sont venus la chercher avec sa famille. Les voisins n'ont rien dit. Ils avaient « peur des représailles ». Les jours qui suivirent, comme 13 152 autres juifs de Paris et de sa région, Claudine fut livrée à l'occupant nazi et déportée. Il ne l'a plus jamais revue.

Le nom de Claudine Kauffmann est aujourd'hui gravé sur l'un des blocs d'albâtre beige du mémorial de la Shoah (2), à Paris. Il figure parmi 76 000 identités de juifs déportés de France vers les camps de la mort. Depuis juin 2006, celui de Roger Belbéoch lui fait face. Il est inscrit sur le mur des Justes, qui honore désormais la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui se sont engagés, au péril de leur vie, pour soustraire des juifs à la barbarie hitlérienne à laquelle collabora activement l'État français.

(1) Je n'ai fait que mon devoir. 1940-1944 : un juste dans les rangs de la police,

Roger Belbéoch, éditions Robert Laffont, 2006